

9 décembre 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de condoléances de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à Mme Alain Poher pour le décès de M. Alain Poher, ancien Président du Sénat, Paris le 9 décembre 1996.

Chère Madame,

- J'ai appris avec une très grande tristesse la mort de votre époux.
- A sa manière discrète et ferme, le Président Alain Poher aura, pendant ce demi-siècle, profondément marqué la vie politique française.
- Tous ceux qui l'ont approché, à la mairie d'Ablon-sur-Seine où il devait être constamment réélu, comme à la Haute Assemblée dont il aura assumé la présidence pendant vingt-quatre ans, tous étaient sensibles à sa personnalité.
- Son esprit d'ouverture, son refus du sectarisme, son autorité morale faisaient en effet de cet Européen convaincu un homme d'union et de conciliation. Fervent partisan du dialogue, il était aussi passionnément attaché à la défense des libertés et des idéaux républicains en faveur desquels il se révélait inébranlable. Il l'avait montré dans la Résistance, comme il devait le montrer dans l'exercice des plus hautes responsabilités, à la présidence du Sénat et à la magistrature suprême.
- Votre mari, chère Madame, aura été en toutes circonstances un grand serviteur de la Nation et sa disparition est une perte pour notre pays. J'avais pour lui, vous le savez, une très profonde estime et un grand respect. Je n'en mesure que davantage la cruauté de l'épreuve que vous traversez, vous et votre famille.
- Aussi, je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à votre fille, à votre petite-fille et à l'ensemble de votre famille, toute ma sympathie et vous prie de bien vouloir accepter, chère Madame, mes très sincères condoléances et mes très affectueuses pensées.\